

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIELS

CQP MECANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE

Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :

Il décrit les activités, blocs de compétences (BC). Il est constitué en miroir de la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA).

Un référentiel d'évaluation :

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est associé à ce référentiel.

En complément, un référentiel d'évaluation décrit les conditions de certification de ce CQP

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><i>Dans le cadre de l'entretien périodique, le mécanicien de maintenance automobile service rapide réalise les activités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien périodique des véhicules - Utilisation de la documentation technique - Agencement et entretien du poste du travail / de l'outillage - Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise - Etablissement de tout document d'atelier utile 	Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification	<p>Mise en situation de réalisation d'un entretien périodique sur un véhicule (vidange, filtres, contrôles,...) d'une durée maximum de 2 heures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des informations utiles. - Respect des procédures de remplacement des éléments. - Réalisation des opérations d'entretien conformes à la situation (contrôle et mise à niveau). - Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...). - Réalisation des opérations préalables à la restitution du
	Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol		
	Réaliser les opérations d'entretien de gestion moteur		
	Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort		
	Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage		
	Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission		
	Réaliser les opérations d'entretien sur le moteur (hors vidange)		
	Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur		véhicule suivant les critères conditionnant la satisfaction du client.
<p><i>Dans le cadre du remplacement de pièces d'usure et réalisation de contrôles/codages associés, mécanicien de maintenance automobile réalise les activités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant des véhicules - Pose d'accessoires sur véhicules pré-équipés 	Contrôler et régler les trains roulants	<p>Mise en situation de de remplacement d'un pneu ou d'un élément de liaison au sol (amortisseur, rotule,...) et de remplacement d'un élément du système de freinage et de réalisation d'un contrôle de géométrie d'une durée maximale de 3 heures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des informations utiles. - Respect des procédures de remplacement et de réglage des éléments. - Mise en œuvre des contrôles associés. - Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...). - Réalisation du contrôle qualité de l'intervention.
	Remplacer et réparer les pneumatiques		
	Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol		
	Contrôler et remplacer les éléments des systèmes de freinage		
	Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc)		
	Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur		
	Contrôler un circuit électrique		

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont acquis l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP et qu'ils ont acquis au moins 80% des blocs de compétences.